

Compte-rendu conseil de gestion du 30/06/22

Présents : Sabine Fillinger, Thierry Rouxel, Jean-Félix Dallery, Virginie Bouyjou, Antoine Porquier, Valérie Laval, Jessica Soyer, Anne Deredec, Mathilde Gorse, Anne Genissel, Laetitia Dupont, Isabelle Lebrun, Sandrine Mbarga, Corentin Picard

• **Commission d'enquête administrative (Présentée par Armelle Barelli)**

L'enquête administrative interne constitue une **phase d'investigation** conduite, lorsqu'il existe une alerte ou un signalement de faits mettant en cause un ou des agents voire un collectif INRAE.

L'investigation peut porter sur tout domaine où une faute serait susceptible d'avoir été commise : non-respect d'obligations du fonctionnaire, manquement à la probité, harcèlement, discrimination, toute situation susceptible de constituer une infraction de droit commun ou plus largement de porter atteinte à la réputation d'INRAE.

Relevant de la **seule initiative du président d'INRAE**, les attendus de l'enquête sont :

- **procéder à un état des lieux** objectif de la situation,
- **recueillir les faits et informations** qui permettront de déterminer les causes et, le cas échéant, les responsabilités qu'elles soient d'ordre structurel, organisationnel ou individuel, L'enquête vient **éclairer l'administration** sur la situation et sur les décisions ultérieures qu'elle pourrait prendre.

L'enquête comporte la **collecte**, l'**examen** et l'**analyse** de **preuves à charge et à décharge**.

Le rapport d'enquête administrative émis à l'issue de l'enquête est adressé au président d'INRAE, **seul habilité à décider des suites données**. Ce rapport est envoyé 4 semaines après les dernières auditions. Il synthétise les informations recueillies, leur caractère concordant ou contradictoire sur le bien-fondé ou non des faits pour lesquels l'enquête a été diligentée.

La commission **ne se prononce pas sur les sanctions disciplinaires**.

L'arbitrage sera ensuite fait par le PDG. Les différentes actions possibles ensuite sont :

- Maintien de l'agent sur son poste avec surveillance étroite
- Réorientation vers une autre unité
- Sanctions disciplinaires

Dans le cas de Bruno Babilliot, la commission est composée de :

- M. Larque (Direction des affaires juridiques) président de la commission
- Mme Milleau (ancienne RH)
- M. Moisson (psychologue du travail)

La commission aura lieu du 11 au 13/07/22 (2^{ème} commission éventuellement fin août pour les témoins absents lors de la commission de juillet)

L'audition dure 1h.

Vont témoigner :

- Témoins directs de la situation
- RRH ancienne et actuelle
- Direction
- Chefs d'équipes
- Toute personne souhaitant témoigner

A la fin de l'enquête, un retour sera fait par Armelle Barelli auprès du conseil de gestion et des personnes auditionnées pour préciser si les faits sont avérés ou non.

Bruno est suspendu administrativement le temps de l'enquête, avec maintien à domicile.

- **Titularisations**

Votes pour les titularisations d’Audren Jiquel, Stéphanie Le Prieur, Alicia Noly, Justine Vergne et Iris Bertiner.

- **Présentation de la semaine de 4 jours**

Expérimentation faite uniquement pour les agents déménageant à Saclay

Réservé aux **agents ne voulant ou ne pouvant pas faire de télétravail.**

Ce dispositif concerne les agents INRAE fonctionnaires (stagiaires et titulaires) ainsi que les contractuels (contrats supérieurs à 1 an).

Le choix de recourir à un de ces nouveaux cycles appartient aux agents. Le choix du jour non travaillé relève de la responsabilité de la DU.

Ces nouveaux cycles débuteront au 01/01/23.

Un formulaire doit être complété fin 2022.

Deux webinaires d’information sont proposés (le premier avec une date trop rapprochée), un 3^e sera probablement mis en place.

Cycles déjà existants :

TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE	SEMAINE DE 5 JOURS
	7h44/ jour
38 heures 40 minutes	30 jours de congés annuels
	15 jours de RTT

OU

TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE	SEMAINE DE 4,5 JOURS	SEMAINE DE 5 JOURS
	8h / jour	7h12 / jour
36 heures	27 jours de congés annuels	30 jours de congés annuels
	Pas de RTT	Pas de RTT

Nouveaux cycles proposés :

TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE	SEMAINE DE 4,5 JOURS	SEMAINE DE 4 JOURS
	8h27 / jour	9h30 / jour
38 heures	27 jours de congés annuels	24 jours de congés annuels
	10,5 jours de RTT	10 jours de RTT

OU

TEMPS DE TRAVAIL
HEBDOMADAIRE

SEMAINE DE 4 JOURS

36 heures

9h00 / jour

24 jours de congés annuels

Pas de RTT

- Accès en voiture au campus de Saclay

Par badge ou par reconnaissance de la plaque d'immatriculation. Pensez à inscrire votre plaque au lien suivant :

<https://enquetes.agroparistech.fr/limesurvey/index.php/188217?lang=fr>

- **Nouveaux recrutés**

- ✓ Thierry Breuil - AI Informatique de proximité 01/09/2022
- ✓ Marie-Paule Peler – TR Phytopathologie Leptosphaeria (EPLM) 01/10/2022
- ✓ Anthony Colas – TR Phytopathologie ECCP

- **Postes ouverts à la CAMOB**

TR en Phytopathologie « phénotypage quantitatif des interactions plantes pathogènes » (Epidèv)

Ouverture de la campagne annuelle de mobilité : 19/07/22

Clôture des inscriptions : 12/09/22 17h

Dernier Barbecue à Grignon prévu le 22/09

Prochain conseil de gestion le 22/09/22 à 9h30